



LORS DU BANQUET de la Société d'agriculture du comté de Richelieu, samedi soir, à la salle des exposants au Colisée-Cardin. De gauche à droite, M. Florian Côté, député de Richelieu à Ottawa, Mme A. Pélouin, l'hon. Claude Simard, député de Richelieu à Québec et ministre

d'Etat à l'Industrie et au Commerce, M. Armand Pélouin, président de la Société d'agriculture du comté de Richelieu, Mlle Ginette Hébert, reine de l'Expo de Sorel 1969 et M. Luc Poupart, maire de la ville de Sorel. (Photo Gariépy)

Le ministre Simard au banquet de l'exposition de Sorel

L'agriculture doit être aussi rentable que les industries

SOREL (L.B.) — "Le secteur de l'agriculture doit lui aussi s'ajuster aux impératifs sociaux et économiques des années 1970", a déclaré samedi soir, l'hon. Claude Simard, député de Richelieu à l'Assemblée nationale et ministre d'Etat à l'Industrie et au Commerce, qui était l'invité d'honneur au banquet de la Société d'agriculture du comté de Richelieu.

L'agriculture doit être rentable comme toutes les autres industries. Rappelant le thème d'action du ministre de l'Agriculture, M. Normand Toupin, "l'agriculture moderne dans une économie moderne", M. Simard a précisé que pour atteindre cet objectif, il faut promouvoir des politiques valables, en instaurer de nouvelles. Il est de

notre devoir de trouver des solutions aux problèmes agricoles actuels.

Un des objectifs du ministère de l'Agriculture est l'aménagement rationnel des territoires. Toutes terres rentables se doivent d'être exploitées à leur maximum. Malheureusement, au Québec, notre sol arable n'est pas considéré comme rentable et une bonne partie n'aurait jamais dû subir les défrichements. Cet aménagement est, avec la pratique de la gestion au sein de groupes ou de cercles d'études en rentabilité agricole, l'un des plus puissants moyens.

M. Simard a noté que cet aménagement est commencé dans le comté de Richelieu, qui

est l'un des plus prospères du Québec au point de vue agricole.

Selon les dernières statistiques disponibles qui datent de 1966, la région du Richelieu groupe plus de 7.500 fermes, dont plus de la moitié sont viables. Notre région revendique aussi le plus haut revenu de la province pour sa production laitière.

Le ministre Simard a parlé du mouvement de diversification des cultures et du maïs-grain, l'une des productions en pleine expansion, qui favorise le développement notable de l'industrie porcine et celui de la production de viande bovine.

Dans le domaine agricole, comme dans les autres domai-

nes, le gouvernement entend agir selon une ligne de participation, a dit M. Simard. Le ministère de l'Agriculture ne veut pas procéder seul et s'approprier toutes les initiatives. Le gouvernement demande la participation du cultivateur et des différents corps intermédiaires: associations agricoles, corps agronomiques, techniciens de l'agriculture, etc.

Le ministre Simard a invité les agriculteurs à suivre le mouvement de participation qui s'impose dans tous les secteurs de la société et à collaborer étroitement avec le ministère de l'Agriculture "à votre propre organisation et à votre adaptation aux impératifs d'une profession agricole renouvelée".

Analyse sévère du président Pélouin

Un cultivateur doit obtenir un revenu de \$2,000 par mois

SOREL (L.B.) — "Aujourd'hui en 1970, si un cultivateur ne peut pas organiser sa ferme pour obtenir un revenu de plus de \$2,000 par mois, la terre va le rejeter". C'est une analyse assez sévère de la situation actuelle dans le domaine agricole qu'a soulignée dans son allocution le président de la Société d'agriculture du comté de Richelieu, M. Armand Pélouin, de Sainte-Victoire, qui présidait samedi soir le banquet annuel de la Société d'agriculture à l'occasion de la 121e exposition agricole de Sorel, qui s'est terminée dimanche soir.

Cette analyse de la situation du cultivateur est sévère, a dit M. Pélouin, mais c'est la vérité. Même s'il doit oeuvrer dans un comté industriel comme celui de Richelieu, le cultivateur, qui sait tirer avantage de l'aide fournie par les gouvernements fédéral et provincial, est en mesure d'obtenir un revenu annuel aussi avantageux que celui des autres classes de la société. "J'ai l'impression, a ajouté le président de la société d'agriculture, que les cultivateurs du comté de Richelieu sont capables d'atteindre cet objectif".

M. Pélouin, qui a remercié chaleureusement les exposants pour leur participation à la foire 70, s'est dit très fier d'eux pour les efforts qu'ils ont déployés pour faire grandir l'exposition agricole de Sorel d'année en année. Il a par ailleurs souligné qu'environ neuf pour cent seulement des cultivateurs du comté vivaient uniquement du produit de leur ferme.

M. Pélouin a d'autre part signalé qu'il a connu quatre gouvernements depuis qu'il dirige les destinées de la Société d'agriculture. "Chaque fois que nous avons changé de gouvernement, les octrois versés à la Société d'agriculture ont augmenté", a dit M. Pélouin, qui a souhaité qu'il en soit ainsi encore cette fois.

Florian Côté

Le député de Richelieu à la Chambre des Communes, M. Florian Côté, tout comme le président de la Société d'agriculture, a parlé du défi que doit relever le cultivateur d'aujourd'hui face à l'agriculture de demain. M. Côté est d'avis lui aussi que la terre rejetera le cultivateur qui ne pourra retirer de sa ferme au moins \$2,000 par

mois. C'est une dure mais une franche vérité, et le cultivateur n'a plus le choix.

De plus en plus d'agriculteurs laissent leur ferme, non pas que l'agriculture ne soit pas payante, non pas non plus parce que les gouvernements fédéral et provincial ne donnent pas assez d'octrois, mais tout simplement parce que ces cultivateurs n'ont pas la vocation pour exploiter à fond le fruit du sol.

Après avoir rappelé les visites agricoles qu'il a effectuées dans les autres provinces et dans certains pays d'Europe, M. Florian Côté a précisé que l'agriculture, ici comme ailleurs, devra être plus en plus compétitive.

M. Côté a souligné qu'un tiers de millions de dollars sont versés chaque année aux sociétés d'agriculture du Québec par le gouvernement fédéral et qu'environ \$15,000 seront versés cette année encore par le fédéral pour les exposants de l'Expo de Sorel.

Maire Poupart

Après avoir félicité la classe agricole au comté pour la réussite de l'Expo '70, le maire de

la ville de Sorel, M. Luc Poupart a signalé que c'est avec plaisir que la ville de Sorel accueille et continuera à bien accueillir les membres de la société d'agriculture.

Il a insisté sur la collaboration, provinciale, fédérale, municipale, scolaire, industrielle, professionnelle, la présence du premier ministre du Québec, du député Florian Côté, du ministre Claude Simard, à ce banquet de la Société d'agriculture, sont sûrement des signes précurseurs de cette collaboration. Richelieu peut aller de l'avant avec tous ses représentants élus, mais il faut en plus la collaboration de la population. Les élus doivent faire leur part, et la population, la sienne, a ajouté monsieur Poupart.

Gérard Millette

L'agronome du comté de Richelieu, M. Gérard Millette, a lui aussi parlé de l'avenir dans l'agriculture. Le cultivateur de 1980 devra investir une moyenne de \$90,000 sur sa ferme. Il devra être un administrateur, un homme actif qui sache faire de la gestion. Actuellement dans

le comté de Richelieu, a révélé M. Millette, il y a une vingtaine de cultivateurs qui font leur comptabilité au moyen de l'électronique. Il faudra que d'ici dix ans, ce nombre augmente à une centaine, "si nous voulons que l'agriculture dans le comté garde sa place".

M. Millette a souligné que M. René Saint-Martin, secrétaire général de l'Expo de Sorel faisait partie de la société d'agriculture du comté de Richelieu depuis 21 ans, et que lui-même, agronome du comté, était au service des cultivateurs de Richelieu depuis 34 ans.

Il a rappelé que trois jeunes agriculteurs du comté de Richelieu Pierre Millette de Saint-Ours, Réal Sansoucy de Saint-Ours et Léon Champagne de Saint-Pierre de Sorel, avaient participé en juillet dernier à un voyage d'études de trois semaines en France. Par ailleurs, une vingtaine de jeunes filles de cultivateurs français avaient visité il y a trois semaines le comté de Richelieu, et particulièrement la municipalité de Saint-Ours.

Tirage

C'est la nouvelle reine de l'expo de Sorel qui a été invitée à procéder au tirage d'un numéro chanceux pour l'attribution du stéréo, donné comme prix du concours des duchesses. Le gagnant fut M. Normand Bibeau, du 130 rue Adélaïde, à Sorel. Son billet portait le numéro 21-202.

Les cinq autres duchesses étaient Nicole Cournoyer, duchesse de Sorel; Yolande Gariépy, duchesse de Sainte-Anne; et Saint-Pierre de Sorel; Marie-Claude Larouche, duchesse de Saint-Joseph et Tracy; Francine Cartier, duchesse de Saint-Aimé, Saint-Louis et Yamaska; et Manon Arpin, duchesse de Saint-Ours, Saint-Roch, Saint-Antoine et Contrecoeur. Pour la circonstance, elles portaient des robes longues de couleurs pastel.

Des gerbes de fleurs ont été offertes à chacune des duchesses de même qu'à Mmes Claude Simard, Luc Poupart, Florian Côté, Armand Pélouin, et Ken Choquette. Agissait comme bouquetières, Marie-Claude Pélouin, fille du président de la Société d'agriculture.

l'information/sud

Selon le ministre Massé

Le nouveau palais de justice d'Arthabaska sera construit avant la tenue d'élections

par Roger LEVASSEUR

VICTORIAVILLE — "La construction du palais de justice d'Arthabaska ne sera pas une promesse électorale dans quatre ans", a affirmé hier le représentant d'Arthabaska à l'Assemblée nationale.

Le député Gilles Massé, qui faisait à ce moment allusion à une nouvelle parue dans ce journal la semaine dernière, voulant que le projet de construction du palais de justice d'Arthabaska soit différé, a mentionné que s'il était vrai que ce projet traînait en longueur depuis nombre d'années, on n'attendrait cependant pas aux prochaines élections provincia-

les pour le concrétiser.

Le ministre des Richesses naturelles a spécifié qu'il était exact que le projet était différé et que s'il en était ainsi, c'était en raison de la politique générale de son gouvernement qui voulait ré-étudier tous les projets de construction de l'ancien gouvernement. Le gouvernement Bourassa veut s'assurer que chacun des projets réponde exactement aux besoins de la région conecue.

Selon M. Massé, on aurait ainsi découvert par exemple, qu'un projet de construction de foyer pour vieillards avait été moussé qu'en vertu d'intérêts purement politiques. Le projet en question était pour 50 lits,

Une étude faite par le gouvernement Bourassa aurait démontré qu'on ne pourrait jamais remplir les 50 lits en question.

Blâme

Le ministre Massé a de plus blâmé ses prédécesseurs d'avoir fait démolir la prison d'Arthabaska (attendant au palais de justice) avant même d'avoir donné les soumissions publiques pour la construction du nouveau palais de justice.

Le député libéral d'Arthabaska a fait part qu'en raison de ce geste précipité il y a 18 personnes qui travaillaient à la prison d'Arthabaska (gardiens, cuisiniers) qui sont maintenant chez eux à rien faire et reçoivent

quand même leurs salaires à toutes les semaines.

Information précise

Enfin, le député Gilles Massé a dit qu'il avait rencontré le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette, pour savoir ce qui advenait du palais de justice d'Arthabaska. Des informations précises doivent être données au député d'Arthabaska très prochainement et dès qu'il les aura, le ministre Massé a déclaré qu'il enverrait un communiqué de presse.

Le député Massé a terminé en répétant que si le projet du palais de justice d'Arthabaska était différé, cela ne signifiait pas qu'on en ferait une promesse d'élection dans quatre ans.

Drummondville a son CEGEP régional

DRUMMONDVILLE (P.M.) — Drummondville aura dès septembre de cette année, un CEGEP dûment constitué. C'est en effet ce qu'annonçait M. François Marquis, directeur général du CEGEP de Drummondville, hier midi, alors qu'il rendait publique une lettre du ministre de l'Éducation, M. Guy Saint-Pierre, qui autorisait le Collège de Drummondville, à devenir un CEGEP régional, rattaché à celui existant déjà à St-Hyacinthe et au campus de ce dernier à Tracy. Les trois pôles de ce nouveau CEGEP régional seront autonomes tout comme un CEGEP seul.

La régionalisation de l'enseignement général et professionnel permettra d'élargir les cadres pédagogiques et administratifs des trois pôles déjà existants, en leur offrant de nombreux avantages. Le premier avantage en sera un financier puisque le budget d'opération courante qui était de 80 pour cent de l'allocation élève pour Drummondville et qui ne représentait que \$1,000 environ des \$1,345 qui étaient accordés par le ministère passera maintenant à 100 pour cent, ce qui

veut dire le plein montant de l'allocation qui sera en septembre '70 de \$1,380. De plus, un budget d'immobilisation sera ouvert pour ce CEGEP régional, ce qui n'existait pas (ou pratiquement pas) auparavant. C'est-à-dire que les trois composantes de cette régionalisation pourront bénéficier d'un budget leur permettant de se procurer du matériel et des immeubles adéquats.

Pour Drummondville, comme pour les deux autres pôles, c'est un avancement certain dans la qualité et la diversité de l'enseignement que l'on pourra offrir aux élèves. Par exemple, l'immense école des infirmières de Drummondville sera intégrée au nouveau CEGEP. Il y aura certainement des échanges d'étudiants entre les trois pôles puisque le but principal de ce regroupement est le partage des enseignements, tant professionnel que général. Il est à noter que les étudiants qui auront à voyager entre les différents campus seront transportés tout à fait gratuitement, puisque la loi sur les CEGEP stipule clairement que les étudiants qui ont besoin d'être voyagés entre les

différents campus le sont gratuitement.

La régionalisation de l'enseignement professionnel et général pour St-Hyacinthe, Tracy et Drummondville en est une de projet pilote puisqu'aucune n'a encore été établie en ce sens. Mais il est plus que fortement question pour septembre 1972, qu'un projet de loi cadre dans le domaine de la régionalisation de l'enseignement soit présenté. Actuellement, en plus de la région Drummondville-St-Hyacinthe-Tracy, la région du Lac St-Jean travaille aussi à un semblable projet pilote, et c'est à la lumière des résultats obtenus que l'on verra à étendre le processus à tout l'ensemble de la province.

Officiellement le regroupement est fait, mais pratiquement cela demandera un certain temps avant que tout le processus ait donné les résultats que l'on attend de lui. D'ici le 30 septembre, le conseil d'administration du CEGEP de St-Hyacinthe devra modifier la représentation de ses membres pour incorporer ceux de Drummondville, tant au niveau des administrateurs, des parents que des

étudiants. De plus, une des premières démarches sera la demande de lettres patentes supplémentaires pour la modification du nom de ce nouveau CEGEP régional. Un concours sera très probablement lancé dans le public, afin de le sensibiliser au regroupement tout en tâchant de trouver un nom bien représentatif de la régionalisation et de pouvoir plus facilement identifier le nouveau CEGEP.

Pour cette première année d'existence officielle, on accueillera plus de 2,000 étudiants, ce qui facilitera les pressions auprès du gouvernement dans le but d'obtenir des locaux et des instruments de travail mieux adaptés aux exigences des cours modernes.

Plusieurs rencontres avaient déjà eu lieu entre les représentants des trois institutions intéressées et les représentants du ministère de l'Éducation, mais le secret le plus complet avait entouré toutes les négociations. Maintenant que l'autorisation officielle est donnée, le véritable travail de regroupement s'amorce et des développements nouveaux devraient être mis à jour dans un avenir rapproché.



Exposition des Fermières à Gentilly

GENTILLY (R.L.) — Une intéressante exposition groupant au-delà de 300 articles s'est tenue chez les fermières de Gentilly récemment.

La couture, le tissage, le tricot, de même que des bibelots en bois étaient à l'honneur en plus de la classe spéciale réservée aux diverses pièces originales.

Les conserves et l'art culinaire ont également tenu une place de choix lors de cette exposition, tout comme les légumes. Le tout était couronné d'un magnifique étalage de fleurs et de plantes de maison.

Les Juges, Mmes Laliberté et Martel, de Sainte-Marie-de-Blandford, de même que Mme Smith de Nicolet, n'ont pas eu la tâche facile pour déterminer les meilleures pièces.

Plusieurs cadeaux furent offerts par de généreux donateurs locaux. C'est ainsi qu'un prix de \$5 a été décerné à Mme Majorique Houle pour avoir été choisie la meilleure exposante.

Un autre prix de \$5 en bon d'achat a été décerné à Mme Arthur Brunel pour avoir obtenu le plus grand nombre de mentions lors de cette exposition qui fut des mieux réussies.

Un grand nombre de visiteurs sont venus encourager les vaillantes artisanes locales qui savent si bien conserver l'art de la courte-pointe et du tapis tricoté. C'est un merveilleux stimulant pour ces femmes qui font partie du cercle des Fermières de Gentilly.

Le premier ministre à Sorel

LE PRESIDENT de la Société d'agriculture du comté de Richelieu, M. Armand Pélouin, remercie le premier ministre du Québec, l'hon. Robert Bourassa, qui a participé samedi soir au banquet de la Société d'agriculture et prononcé une al-

locution. C'est la première fois depuis la fondation de la Société d'agriculture, il y a 121 ans, qu'un premier ministre vient visiter l'Expo agricole de Sorel. (Photo Gariépy)

éditorial

Le public en a soupé de ce dialogue de sourds

Le conflit postal qui traîne en longueur depuis onze mois vient d'entrer dans une nouvelle impasse, cela après un moment d'espoir qu'avaient fait naître la semaine dernière de nouvelles offres du conseil du Trésor.

Les négociateurs patronaux ont offert aux postiers la semaine dernière une hausse de 47 cents l'heure, répartie sur 32 mois, soit 5.84 pour cent. De leur côté, les négociateurs syndicaux ont fait savoir au gouvernement qu'ils n'accepteront rien de moins que "quelque chose entre les recommandations du juge René Lippé (50 cents en 30 mois) et celles du conciliateur syndical, M. William Walsh (60 cents en 24 mois).

En fin de semaine, le Conseil des unions postales tenait une importante réunion au cours de laquelle il décidait de reprendre de plus belle les grèves tournantes à travers le pays et d'afficher "une ligne dure" dans ce conflit qui l'oppose au gouvernement fédéral.

Pour sa part, le gouvernement risquera en ayant recours au lock-out et vogue la galère.

Ce dialogue de sourds ou si vous préférez, cette situation absurde ne

peut plus durer. Il faut absolument que le gouvernement convoque le parlement pour imposer une solution.

La Canadian Credit Men's Association signale que le nombre de faillites au Canada a augmenté de 20 pour cent au cours de la première partie de 1970. Or un grand nombre de ces faillites proviendraient justement du conflit postal. La situation est donc grave.

Le gouvernement, gardien du bien public, n'a pas le droit de laisser se détériorer à ce point le service postal, service essentiel à l'économie d'un pays s'il en est un.

Les chefs syndicaux crieront sûrement à l'injustice et à la dictature si jamais le gouvernement décide de prendre ses responsabilités. Cependant le bien commun exige une telle action. Le gouvernement n'a pas le droit de priver 20 millions de Canadiens de ce service essentiel, n'en déplaise aux dirigeants syndicaux.

Les gens sérieux commencent à se demander si les gouvernements ne devraient pas songer à faire disparaître le droit de grève pour les employés des services essentiels et remplacer ce droit par d'autres mécanismes qui pourraient à la fois protéger ces em-

ployés et sauvegarder le bien commun.

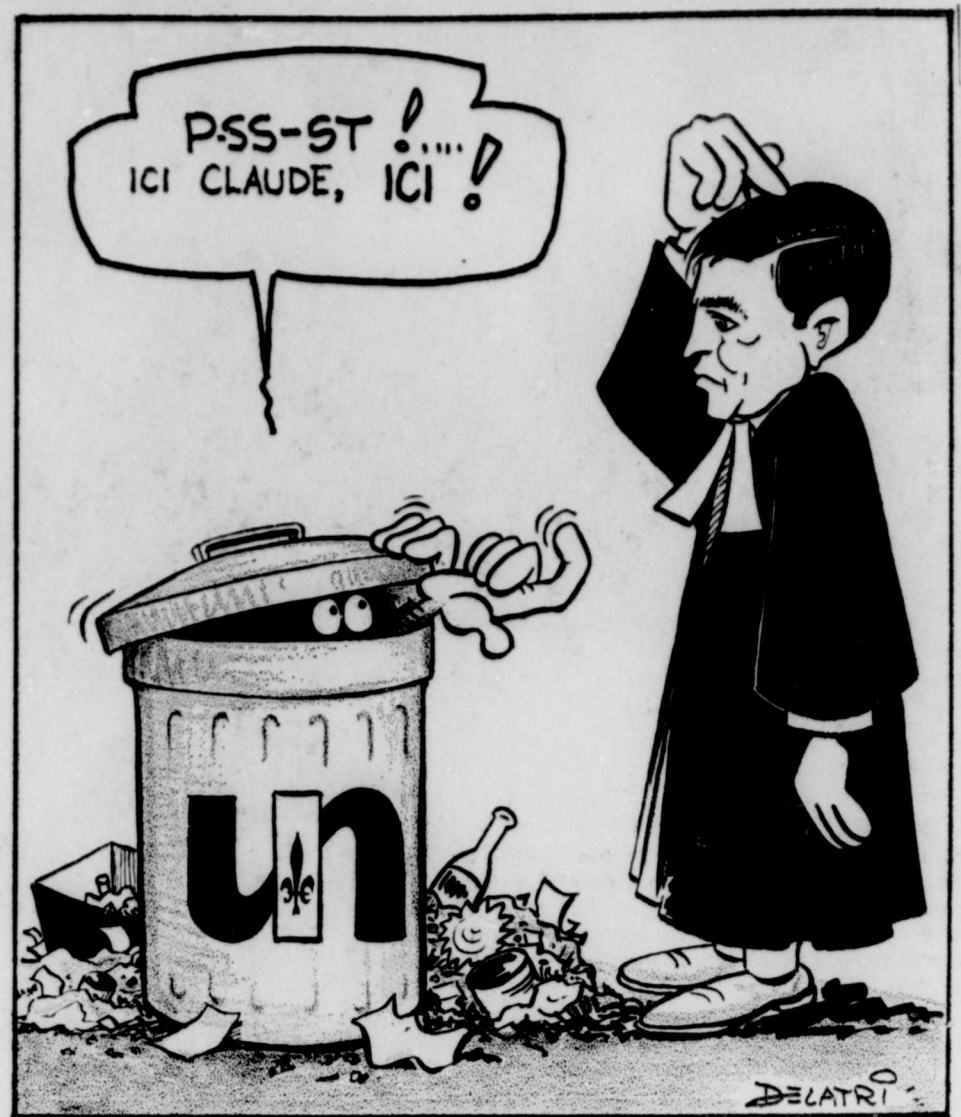
Après onze mois de négociations, le gouvernement consent à majorer ses offres initiales, ce qui évidemment incite les chefs syndicaux à tenir bon. Où s'arrêtera ce petit jeu?

Même si les deux parties devaient en arriver à un compromis, étant à bout de souffle, tout sera à recommencer dans 24 ou 30 mois, si le gouvernement n'établit pas de politique à long terme. Le public continuera à payer les pots cassés et tout le monde tournera en rond dans ce carrousel du ridicule.

Les postiers eux-mêmes sont victimes de l'acharnement du gouvernement et de leurs chefs syndicaux. Même si ces derniers leur obtenaient ce qu'ils demandent, mais dans six mois seulement, ils seraient perdants puisque d'ici là, ils ne recevraient qu'une partie de leur salaire.

Le grand public en a soupé de ce conflit; sa patience est à bout. Que le gouvernement agisse et prenne ses responsabilités, sinon qu'il ait la décence d'avouer son incapacité et démissionne sur le champ.

Sylvio SAINT-AMANT



loisir '70

Un défi à relever

Au cours des années 60, le tennis a connu une baisse de popularité marquée dans la région. Le désintérêt pour ce sport a provoqué un démantèlement des structures et une détérioration du matériel. Se pencher sur les causes de cette régression serait perdre un temps précieux que l'on doit employer à sa reconstruction. Le Club de Tennis "Aiglon" du Service des Loisirs ne fait pas exception à la règle. C'est donc un nouveau départ, ce défi à relever, que de réclamer au tennis la place qui lui revient.

Le Club "Aiglon" se donne pour but d'offrir à la population une détente et une récréation dans un milieu adéquat. A cette fin, les huit courts du Parc Pie XII et les trois du Parc des Plaines à Normandville jouissent d'un site exceptionnel. De plus, l'opportunité de rencontres sociales et récréatives qu'offre le Club en tant que membre doit déboucher sur une participation à la programmation des activités du Club par un comité représentatif des membres. Cette initiative reste le meilleur remède pour assurer qu'elles répondent aux besoins. Que l'on pense à la possibilité d'offrir une carte familiale de tennis, une carte d'enfant pour le jour, deux séries de cours au lieu d'une, une meilleure organisation des tournois (l'Aiglon en a tenu six cette saison), etc...

Le Club "Aiglon", en plus d'effectuer sa réorganisation interne, participe à la structuration de l'Association Régionale de Tennis de

la Mauricie. De tous les centres invités, Grand-Mère, Shawinigan et Trois-Rivières ont les premiers répondu et mis sur pied les bases d'une organisation qui permettra de tirer profit au maximum des avantages d'être affilié à l'Association Provinciale de Lawn Tennis (P.Q.L.T.A.) subventionnée à cette fin. Le principal objectif de cette première saison fut d'établir un calendrier de tournois régionaux cohérents et de multiplier les contacts entre les différents centres de la région. C'est à la suite de ces rencontres que la Ligue de Tennis Inter-Cité fut mise sur pied.

Tous les espoirs sont permis dans les années à venir. Le Club de Tennis "Aiglon" avec l'appui et la coopération du Service des Loisirs, ne peut que continuer l'élan de renouveau entrepris. Les trois courts de Normandville, à la suite de leur amélioration connaissent une grande vogue. Il est l'aménagement d'un chalet de tennis avec les commodités essentielles. Il en est de même pour les six courts à l'arrière du Pavillon Mgr St-Arnaud qui doivent être renouvelés. L'éclairage au Parc Pie XII a été amélioré et est appelé à être remplacé.

Ainsi donc, nous pouvons dire que le Club "Aiglon" suit de près la politique d'organisation du Loisir que la municipalité a entreprise et offre la possibilité d'une évocation par un sport à la portée de tous.

Jacques Troitier, Responsable du Tennis

L'éditorialiste en chef de la Presse l'affirme

Il ne reste pas beaucoup de temps pour régler les problèmes politiques au Canada

MONTREAL (PC) — M. Jean-Paul Desbiens, l'un des premiers instigateurs de la révolution tranquille au Québec, est encore sous les armes pour l'avenir de sa patrie. La bataille qui livre maintenant est peut-être la plus difficile.

"Je suis inquiet, et j'ose même dire que je suis personnellement troublé", a déclaré au cours d'une interview le nouvel éditorialiste-en-chef de La Presse, le plus grand quotidien français d'Amérique.

Cette attitude de bonne foi, frappante dans l'atmosphère brûlante, dogmatique et intolérante qui règne actuellement au Québec, est caractéristique de cet homme qui, à 43 ans, est un vétéran des guerres intellectuelles, et aussi un religieux dont la carrière est sûrement un fait sans précédent au Canada.

M. Desbiens admet volontiers qu'il ne s'était pas très bien rendu compte du degré d'amertume qui existe à Montréal, concernant la question du séparatisme, avant d'y venir occuper son nouveau poste à La Presse, en mai dernier.

Il avait un jour décrit l'entrée dans la politique fédérale de Pierre Elliott Trudeau, Jean Marchand et Gérard Pelletier — tous les compagnons de la révolution tranquille, en même temps que René Lévesque — comme étant la

dernière chance du Canada. Et maintenant? "Je crois que j'avais raison de faire cette déclaration, en ce sens qu'il ne reste pas beaucoup d'années pour régler les problèmes politiques du Canada", de déclarer M. Desbiens.

Maintenant, M. Trudeau est premier ministre et ses collègues détiennent des postes importants dans le cabinet, mais dans l'intervalle, "les jeunes, au Québec, se sont radicalisés", et c'est là un des facteurs qui font que M. Desbiens est inquiet et "troublé" — incertain quant à l'avenir.

"Si vous me demandez si je suis fédéraliste ou séparatiste, de façon aussi catégorique, je vous répondrai que je suis plus fédéraliste que séparatiste. Mais une nouvelle sorte de fédéralisme. J'hésite. Mais j'espère encore qu'il existe une possibilité de demeurer ensemble".

M. Desbiens a également déclaré qu'il n'y a aucune confusion quant aux déclarations faites par M. Trudeau et ses collègues, mais on peut se demander si "cela est viable, réaliste". En effet, les tendances radicales des jeunes et le ton de certaines lettres qui parviennent à son pupitre le portent à se demander si les Québécois ne sont pas déjà irrévocablement engagés dans le séparatisme.

le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée
FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 - TÉLÉPHONE: 376-2501



ABONNEMENT PAR LA POSTE:	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Au Cœur du Québec	18.00	10.00	6.00	2.50
OU IL N'Y A PAS livraison par camelot	30.00	16.00	9.00	4.00
Ailleurs au Canada et aux Etats-Unis	35.00	20.00	12.00	5.00
Autres Pays:				

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Press, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO: FAC SIMILE, Presse Canadienne, Presse Associée.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No. - 0745

Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuter, et de toutes informations qui ont été reçues de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.

point de vue

Quand la défaite engendre la division

Décidément, ça ne va pas très bien au sein de l'Union Nationale depuis quelque temps. Plusieurs fautes de jugement ou erreurs tactiques ont été commises récemment, sans doute imputables à la vague de chaleur, ce qui excuserait les personnes en cause.

Tout d'abord, M. Jean-Jacques Bertrand fustige publiquement le nationalisme trop poussé de trois de ses principaux lieutenants: MM. Cardinal, Masse et Beaulieu, vertement critiqués par le chef unioniste à cause de leur fidélité à l'endroit du fédéralisme. Sur les entrefaites, par une étrange coïncidence, on nous annonce la nomination prochaine au poste de juge de la Cour Supérieure de M. Bertrand, par le gouvernement fédéral.

Dans le passé, alors qu'il était premier ministre, M. Bertrand fut accusé d'avoir mis sur des intérêts électoraux dans son propre comité de Mississipi à forte population anglophone, alors qu'à la hâte, sans y être forcé

autrement, il imposa à l'Assemblée Nationale, ce fameux bill sur la langue, susceptible de défavoriser le français à brève échéance, ce qui lui attira la réprobation quasi universelle de tous les éléments nationalistes du Québec.

Tout comme l'un de ses prédécesseurs, Antonio Barrette, dont la politique hésitante s'avéra désastreuse pour son parti, M. Bertrand semble s'être montré erratique dans ses déclarations et le blâme qu'il vient de porter contre l'aile nationaliste de son parti restera un ferment de division au sein de l'Union Nationale.

Et nous passons à M. Mario Beaulieu qui vient de déclarer qu'en matière d'orientation constitutionnelle il favoriserait plutôt une association du Québec avec les Etats-Unis, pour des raisons de logique administrative, et aussi dans le but de raffermir notre économie. L'idée n'a rien de nouveau et même si elle

avait le mérite de l'inédit ou de l'originalité, elle n'en resterait pas moins très discutable. Si nous désirons toujours protéger notre identité, il faudrait nous garder de n'adopter jamais pareille solution, ce qui signifierait notre disparition dans le grand tout américain en moins de deux générations. Si, au contraire, la question de relance économique passe chez nous avant la décence patriotique, alors il faudrait, comme le suggère implicitement M. Beaulieu, nous fondre dans le melting pot états-unien.

Nous espérons que l'Union Nationale, si elle veut se refaire, évitera, dans les prochains mois, de commettre des impairs que l'opinion utilise contre elle. Pour ce grand parti auquel le Québec, quoiqu'on dise, doit de bonnes années, c'est maintenant l'époque de la réflexion qui précède l'action.

C.M.
Le Bien Public

votre opinion

Centre hospitalier de Saint-Gabriel

M. Bolduc,
Nouveliste
Berthierville
330 rue Frontenac.

Cher monsieur,

Suite à notre conversation téléphonique de ce matin, je tiens à vous dire que je n'étais pas du tout satisfait de la photo et des commentaires parus dans votre édition de samedi dernier, le 8 août.

Je ne veux pas vous prêter de mauvaise intention, mais ces commentaires que vous faisiez en disant que c'était là une déclaration que j'avais faite sont définitivement contraires à ma pensée et j'affirme n'avoir jamais fait pareille déclaration: je n'ai jamais dit que les travaux étaient définitivement suspendus et arrêtés.

C'est vrai que je vous ai dit qu'il était temps que les gens cessent de rêver en couleur; mais par là j'ai simplement voulu dire ceci, savoir:—

1.— C'est impensable de croire à un hôpital de trois cents (300) lits à St-Gabriel, peu importe que se permit ce genre de rêverie:—

2.— Le projet d'hôpital de St-Gabriel relève d'une décision du Ministère de la Santé du Québec et la décision finale viendra de là exclusivement; il appartient à l'Honorable Claude Castonguay, Ministre de la Santé et à ses adjoints et notamment à Monsieur le Sous-Ministre Dr Jacques Brunet, M. D., et à l'Honorable Ministre d'Etat à la Santé M. Dr R. Quenneville, de rendre la décision finale:—

3.— Le projet d'hôpital de St-Gabriel n'est pas une affaire de couleur, mais une affaire de bon sens et de nécessité absolue et reconnue.

Voilà ce que j'ai voulu vous dire quand vous m'avez appelé la semaine dernière avant que vous ne publiez vos commentaires comme étant ma déclaration.

Ces commentaires de votre édition du samedi 8 août 1970 sont tout à fait le contraire de ma pensée et de la réalité et je vous trouverais bien gentilhomme de vous en excuser, car vous m'avez prêté des propos et déclarations qui sont le contraire de ce que j'ai dit et voulu dire.

Au contraire, je suis persuadé que le Centre Hospitalier de St-Gabriel-de-Brandon se réalisera, car je suis convaincu de l'objectivi-

té et du sens objectif de l'Honorable Ministre de la Santé, de son sous-ministre M. le Dr. Jacques Brunet, tout comme de l'Hon. Ministre d'Etat à la Santé M. le Dr Robert Quenneville. Encore une fois, je tiens à noter que ce projet recevra son approbation finale du Gouvernement Provincial seulement.

Je vous serais reconnaissant aussi de publier ce texte intégralement, et prochainement je serai en mesure de vous faire un autre communiqué plus élaboré sur ce sujet et sur d'autres sujets d'intérêt commun.

Vous remerciant de votre bonne collaboration, je demeure,

Votre dévoué
Jérôme Gingras, notaire,
Aviseur légal,
Hôpital St-Gabriel Inc.

Des grèves... toujours des grèves

Il est malheureux de constater aujourd'hui de quelle façon se conduisent les dirigeants syndicaux. A les voir se conduire, je suis porté à croire que c'est devenu de la pègre. Je ne suis pas antisindicaliste ayant déjà travaillé durement pour un salaire de crève-faim et sans syndicat pour me protéger.

J'ai toujours pensé que le mouvement syndical était formé dans le but de donner aux travailleurs des salaires et conditions de travail acceptables. Je constate qu'aujourd'hui l'on fait plutôt une guerre au patronat pour le manger et ensuite faire payer la note par le travailleur.

Si je m'arrête au problème de la grève de la construction, je constate que je ne me trompe pas trop. En effet, mon jugement est basé sur plusieurs points dont voici les principaux: 1) les dirigeants syndicaux qui ont leur salaire plus un bonus en temps de grève, l'organisent quand même lorsqu'un vote est défait et ceci m'a été confirmé par des travailleurs eux-mêmes partout où je passe. Ce ne sont pas des affirmations gratuites puisque je voyage par mon travail et dans un domaine avant un rapport très étroit avec la construction; 2) l'on a... une publicité mensongère à la radio pour faire accepter la grève en disant au public que le patronat vole en chargeant le même taux qu'à Montréal et en payant la main-d'oeuvre moins cher. A ce sujet, je sais que les taux de charges pour la main-d'oeuvre sont moins élevés en province

qu'à Montréal. Quant aux matériaux, il faut avouer qu'ils coûtent plus cher en province qu'à Montréal; 3) les dirigeants syndicaux sont-ils consciencieux lorsqu'en imposant une grève, les travailleurs ne récupéreront jamais les argent perdus et ne seront pas plus avancés avec une augmentation de salaire puisqu'ils auront perdu ces sommes pour quelques sous de plus car l'impôt sera plus élevé, l'assurance-chômage, la cotisation syndicale etc...; 4) pense-t-on au fait que si le coût de la construction augmente trop, plusieurs petites boutiques fermeront ou des grosses fonctionneront sur une échelle plus petite créant ainsi une diminution de main-d'oeuvre. Qui procurera du travail à ceux qui seront mis à pied?...

Est-ce que le patron qui a commencé en travaillant pour un autre, économisé pour se partir en affaires n'a pas raison de vouloir garder ce qui lui revient surtout en ne voulant pas se faire enlever par des gens irresponsables de leurs actes? Dans le présent cas, je crois qu'il serait temps que les gens connaissent un peu la vérité et qu'ils se rendent compte que contrairement à ce qui semble, les torts ne sont pas où on les met.

L'on ne se contente pas de faire faire aux travailleurs des bêtises pour lesquelles ils auront à payer à un moment ou l'autre, l'on en est même à enlever aux citoyens le droit de faire ce qu'ils veulent. J'ai eu des exemples de propriétaires qui faisant eux-mêmes des travaux d'entretien chez eux ont été obligés de se faire accorder des permissions par le syndicat pour avoir le droit de travailler chez eux alors qu'ils sont complètement en dehors du conflit. Aujourd'hui, l'on entend crier scandale dans bien des domaines tandis que celui-là on y est indifférent. Où sont la justice et la démocratie que l'on nous prêche. Je serai heureux qu'une enquête publique et sérieuse soit faite sur le mouvement syndical et son administration et que l'on mette à la porte les personnes qui sont la cause des malaises syndicaux et ce parmi ceux qui l'administrent aujourd'hui. Il serait temps que les travailleurs se réveillent et fassent un nettoyage. J'aurais beaucoup d'autres exemples dont l'argent versé par les syndicats pour faire sortir de prison des gens qui fabriquent des bombes et endommagent la propriété en plus de mettre des vies en danger et cela sans scrupule.

Je ne crois pas avoir fait ici des affirmations gratuites, mais si je suis dans l'erreur qu'on me fournisse des preuves sérieuses que j'ai tort de m'inquiéter.

A.B.

entre/voisins

● Les commissaires de la commission scolaire regroupée de Victoriaville se réunissaient hier soir en assemblée ordinaire.

● Ce soir les jeunes sont invités à la salle des délibérations de l'hôtel de ville de Victoriaville. M. Ian Davies, animateur-jeunesse, a révélé qu'on y fera une rétrospective des activités de l'été, et que les suggestions seraient les bienvenues pour les saisons estivales futures.

● L'ouverture des contrats pour le transport d'écoliers à la commission scolaire régionale des Bois-Francis se fera ce soir.

● C'est ce soir qu'aura lieu le souper spécial du rodéo Optimiste.

● Le détective Jean-Marie Scott, du service de la police de Victoriaville, continue toujours son enquête en marge du vol de \$16,519 commis par deux jeunes individus, samedi après-midi au cœur de Victoriaville.

● Les contrats pour le transport des étudiants fréquentant la commission scolaire régionale des Bois-Francis seront accordés jeudi soir. On sait que l'ouverture des soumissions aura lieu ce soir.

● La force constabulaire de Nicolet a dû faire appel à un autre policier afin de remplacer l'agent Marc Riberdy qui a été victime d'un malencontreux accident à La Tuque, il y a déjà quelques jours. Le nouveau policier a été engagé pour une période temporaire en attendant le retour du policier Riberdy.

● Les membres du club Optimiste de Nicolet se rendront voir les Expos à l'œuvre au parc Jarry, vendredi soir, le 28 août, contre les Reds de Cincinnati. Quelques instructeurs de l'Institut de police du Québec doivent également faire le voyage. Aux dernières nouvelles, il ne restait que quelques places disponibles.

● Quelle ne fut pas la surprise, la semaine dernière, du passant du magasin Korvette, à Nicolet, de voir que deux des trois drapeaux étaient disparus de leur mât. En effet, les voiles ont coupé les cordes et ont ravi le drapeau du Canada et celui du Québec. Il est donc difficile à dire s'il s'agit de "séparatistes" ou des "fédéralistes".

● La direction du Foyer de Fortierville, lequel a été inauguré récemment, avait réservé d'excellents guides pour faire apprécier les lieux aux invités. Les filles de M. Adrien Germain, administrateur du foyer, ont su animer de brillante façon les visites.

● Un membre du CAB (Club Automobile Bécancour), Jean-Côme Leblanc, était heureux de nous faire voir sa nouvelle acquisition récemment. Jean-Côme a gradué de la Volkswagen à la superbe Ford Galaxie.

● Deux automobiles ont capoté sur les routes du comté d'Arthabaska vendredi soir. Une personne a été blessée.

● C'est hier soir au centre sportif Jean-Béliveau que les artistes de la troupe Musicorama donnaient leur spectacle. Le paradé à laquelle participaient les artistes, avait emprunté quelques rues de la ville en fin d'après-midi.

● Le chef des policiers et des pompiers de Drummondville, M. Conrad Proulx a quitté la ville samedi pour assister au congrès de l'Association Canadienne des Chefs de Pompiers qui se tient au cours de cette semaine (du 16 au 20 août) à Halifax. Le congrès qui est une réunion annuelle rassemble plus de 600 personnes venues du Canada tout entier représentant autant de corps de pompiers. On profite de ce congrès pour échanger des méthodes de travail, pour prendre connaissance des derniers développements dans le domaine du combat des incendies et aussi dans le domaine de la prévention des sinistres causés par le feu.

● Ce fut toute une surprise, lors d'un récent voyage à Trois-Rivières, de retrouver un ancien traversier de Trois-Rivières - Ste-Anne qui faisait la navette maintenant entre St-Joseph de la Rive et l'île aux Coudres. Ce traversier le plus moderne que Trois-Rivières a possédé n'ayant d'avoir son pont, rend maintenant de fiers services aux résidents de l'île puisqu'il est le seul moyen de communication avec la terre ferme. Le capitaine nous a assuré que c'était une joie de piloter un tel bateau passeur. Repeint tout en bleu et blanc, le "Trois-Rivières" comme il s'appelle a vraiment fière allure et il nous a fait ressasser de vieux souvenirs d'attente entre Trois-Rivières et Ste-Anne.

● Le député d'Arthabaska et ministre des Richesses Naturelles, M. Gilles Massé, a déclaré au'il avait suggéré au conseil des ministres la création d'un organisme provincial qui aurait la main haute sur tout ce qui se rapporte à la pollution (air, eau, terre). Relativement à l'industrie Mailhot et Frères de Victoriaville, le ministre Massé a déclaré qu'il avait demandé un rapport complet de cette affaire au ministère de la Santé. Le député Massé a ajouté qu'il comprenait bien que cette industrie donnait du travail à quelques centaines de travailleurs, mais au'il fallait d'abord penser à la santé publique de la masse.

● Aucun développement n'est à signaler concernant le CEGEP ou l'école polyvalente de Victoriaville, a mentionné hier matin le député du comté d'Arthabaska, M. Gilles Massé.

● Concernant la grève des employés d'hôpitaux privés, le ministre Massé a noté qu'à la fin de la semaine passée, un règlement semblait très proche. On sait que cette grève affecte des employés de l'Ermitage Saint-Joseph de Victoriaville.

● M. François Bastien, gérant du poste radiophonique CFDA, est un vrai amateur de balle molle. Il a assisté à pas moins de la moitié des rencontres du tournoi provincial O'Keefe qui a eu lieu à Victoriaville de vendredi à dimanche soir.

● M. Sylvia Tremblay, représentant O'Keefe de Victoriaville, présentement en vacances en Europe, portera sûrement un toast spécial lorsqu'on lui télégraphiera que ses deux chevaux, Louise Frost et Stella Freehall ont gagné à la piste de Trois-Rivières, samedi soir. Pour Louise Frost c'était sa première victoire de la saison.

● Le tournoi annuel de golf de l'Association de la construction du centre du Québec aura lieu au club de golf de Victoriaville, vendredi le 21 août. Un souper et une danse clôtureront cette activité. Le président Raymond Girouard d'Arthabaska espère un temps ensoleillé.

● Le père Charles-Eugène Côté, fils de M. Arthur Côté de Victoriaville, désire remercier tous ses amis et bienfaiteurs qui l'ont accueilli pendant sa période de repos au Canada. Il est retourné à son nouveau poste au Cameroun. Son adresse est B.P. 45, Otlé, Cameroun, Afrique.

Ouverture de l'institution

Foyer pour personnes âgées à Notre-Dame-du-Bon-Conseil

DRUMMONDVILLE (P.M.) — On a procédé en fin de semaine dernière à l'ouverture officielle de l'Accueil de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, un foyer pour personnes âgées. Le foyer fonctionnait depuis le 4 mai dernier au moment où les premiers pensionnaires ont fait leur entrée à l'Accueil par petits groupes, pour bien roder l'organisation au fur et à mesure que le nombre augmentait.

L'idée d'un foyer à Notre-Dame-du-Bon-Conseil avait germé il y a près de quatre ans, alors qu'un réel besoin s'était fait sentir chez la population locale. Plusieurs démarches ont dû

être faites auprès du gouvernement pour finalement concrétiser le projet. L'édifice a été construit et financé par la Société d'habitation du Québec, alors que l'aménagement intérieur et l'ameublement ont été réalisés par la corporation de l'Accueil, formée de gens de Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Comme l'a souligné le représentant au ministre Bernard Pinaud lors de la cérémonie d'ouverture officielle, l'Accueil reflète bien la nouvelle mentalité qui existe au Québec au sujet des foyers pour personnes âgées. A Notre-Dame, l'accent a été mis sur l'esprit familial qui

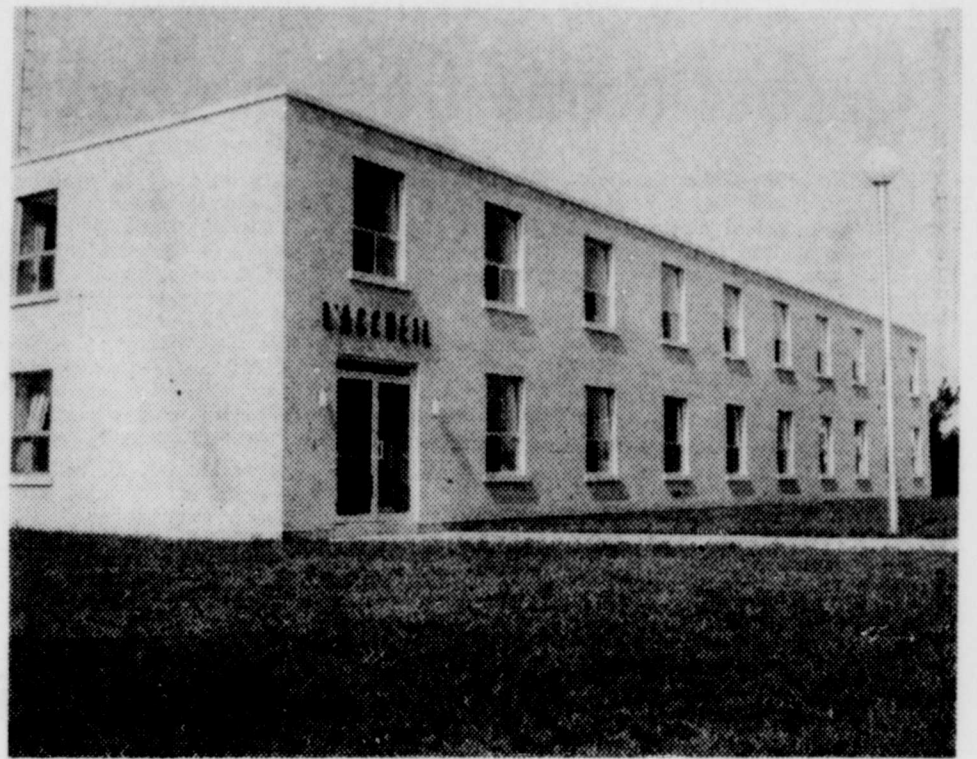
doit exister dans une telle institution et un "monde nouveau" semble se créer de ce fait puisque homme et femme continuent de vivre ensemble comme à leur logis. On a mis à leur disposition de véritables petits appartements meublés, en plus de chambres simples ou doubles pour ceux qui préfèrent ce genre de vie.

Le conseil d'administration de l'Accueil joue bien le rôle qui devrait être celui de tous les citoyens, à savoir que ce n'est pas seulement l'Etat qui doit s'occuper des personnes âgées, mais que le rôle incombe à tous les citoyens. L'atmosphère qui règne chez les pensionnaires et aussi chez le personnel est vraiment représentative de l'orientation nouvelle que l'on veut donner aux foyers d'hébergement.

L'institution est maintenant remplie à pleine capacité et accueille 58 pensionnaires, issus de la région de Notre-Dame-du-Bon-Conseil et du territoire environnant.

Un personnel d'une quinzaine de membres s'occupe des soins médicaux, du service de l'alimentation, du service d'entretien.

Quelques vieillards interrogés se sont dits plus que satisfaits de leur séjour à l'Accueil et souhaitent pouvoir encore en profiter durant plusieurs années.



BATI AU COUT de près de \$350,000 par le gouvernement provincial et aménagé par la corporation de l'Accueil de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, le nouveau foyer d'hébergement de cette localité peut accueillir 58 pensionnaires de la région. Les lignes sobres de l'extérieur renferment l'enthousiasme, tant des administrateurs que des pensionnaires, face à la vie en petites familles comme doivent le faire tous les foyers d'hébergement.

Jeune homme de 20 ans grièvement blessé

WARWICK (B.A.) — Une personne a été apparemment grièvement blessée au cours de la nuit de samedi à dimanche alors que l'automobile dans laquelle elle prenait place a capoté. L'accident est survenu à mi-chemin entre Warwick et St-Norbert. Le blessé est Daniel Desrochers, âgé d'environ 20

ans d'Asbestos.

Lorsque les ambulanciers de la maison Jules Desrochers et fils de Warwick ont été mandés sur les lieux, l'accident aurait eu lieu depuis déjà un bon moment. Le blessé gisait loin de sa voiture dans un fossé. Ni lui ni l'automobile ne se voyait facilement de la route. Hier le jeune Desrochers reposait à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Blessés dans l'embardée d'une voiture

SAINT-CELESTIN (R.L.) — Deux jeunes automobilistes ont été blessés quand la voiture qu'ils occupaient a capoté, sur la route 34, près de Saint-Célestin, vendredi soir, vers 20h.15.

Il s'agit du conducteur, Maxime Béliveau, âgé de 18 ans et de Michel Gagnon, également âgé de 18 ans, tous deux de Saint-Célestin.

Le jeune Béliveau était au volant de la voiture de son père, laquelle a subi de lourds dégâts dans cet accident.

Les deux blessés furent transportés à l'hôpital Sainte-Marie, de Trois-Rivières, par les ambulanciers de la maison Lemaire, de Saint-Léonard.

L'agent Henri Deschesnes, de la SQ, détachement de Nicolet, s'est rendu sur les lieux pour constater les faits.

La Caisse de St-Célestin dans un nouveau local

ST-CELESTIN (R.L.) — La Caisse populaire de St-Célestin aménagera à l'automne dans de nouveaux locaux. C'est ce que nous confirmait M. Marcel Daneault, gérant de cet établissement, qui occupe actuellement un local dans une maison du village.

Un contrat a en effet été accordé le 9 juillet dernier à un entrepreneur de St-Léonard, Jacques Montplaisir Inc., au montant de \$49,429.36.

Les travaux ont débuté le 16 juillet dernier mais n'ont pas tellement progressé à cause des vacances annuelles dans le secteur de la construction et la grève des ouvriers.

M. Daneault espère occuper son nouvel immeuble au début du mois de novembre. Il s'agit d'une construction d'un étage, de 33 pieds de façade et de 52 pieds de profondeur. La nouvelle Caisse populaire de St-Célestin sera aménagée sur le terrain de la Fabrique, au nord-ouest du bureau de poste.

Quatre autres entrepreneurs de la région ont soumissionné pour obtenir le contrat qui fut accordé au plus bas soumissionnaire, Roland Duval Inc., de Nicolet, avait coté \$49,730 tandis que Henri Paquette, de Trois-Rivières soumissionnait un montant de \$49,800. La firme Binette et Frère Lée de Victoriaville, avait présenté une soumission de \$52,537 contre un prix de \$58,562 par la compagnie Lambert et Grenier de Notre-Dame du Bon-Conseil.

La Caisse populaire de St-Célestin a un actif de \$1,400,000 et compte deux employés féminins, outre le gérant.



GINETTE RENO
VOUS INVITE À JOUER À LA

\$600,000

EN PRIX

DÉCOUPEZ ET ENVOYEZ CE COUPON AVEC \$4.00

<p>PAYABLE À PAYABLE TO</p>  <p style="font-size: 1.5em; font-weight: bold;">SUPER-LOTO \$4.00 600 GAGNANTS</p> <p>loto québec P.O. BOX 9999, MONTRÉAL 101, QUÉBEC, CANADA</p> <p style="text-align: right;">SIGNATURE _____ TÉL. : 873-5350</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>NOM _____</td> <td>CHÈQUE</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>NO. _____</td> <td>VISE</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>RUE _____</td> <td>CERTIFIÉ</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>APP. _____</td> <td>CHÈQUE</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>VILLE _____</td> <td>MANDAT</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>ZONE POSTALE _____</td> <td>MONEY</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>CITY _____</td> <td>ORDER</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>PROVINCE _____</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>STATE _____</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>PAYS _____</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>COUNTRY _____</td> <td></td> <td></td> </tr> </table> <p style="text-align: center;">DATE LIMITE: 15 SEPTEMBRE / TIRAGE: 21 SEPTEMBRE</p>	NOM _____	CHÈQUE	<input type="checkbox"/>	NO. _____	VISE	<input type="checkbox"/>	RUE _____	CERTIFIÉ	<input type="checkbox"/>	APP. _____	CHÈQUE	<input type="checkbox"/>	VILLE _____	MANDAT	<input type="checkbox"/>	ZONE POSTALE _____	MONEY	<input type="checkbox"/>	CITY _____	ORDER	<input type="checkbox"/>	PROVINCE _____			STATE _____			PAYS _____			COUNTRY _____			<p>\$4.00 OU MULTIPLE DE \$4.00</p> <p>VEUILLEZ INDiquer LES MONTANTS VIS-À-VIS LES SAISONS DE VOTRE CHOIX.</p> <p>PLEASE FILL IN THE AMOUNTS OPPOSITE THE SEASONS OF YOUR CHOICE.</p> <p>PRINTEMPS <input type="checkbox"/> 15 MARS - 15 JUIN SPRING <input type="checkbox"/> MAR. 15 - JUNE 15</p> <p>ÉTÉ <input type="checkbox"/> 15 JUIN - 15 SEPT. SUMMER <input type="checkbox"/> JUNE 15 - SEPT. 15</p> <p>AUTOMNE <input type="checkbox"/> 15 SEPT. - 15 DEC. FALL <input type="checkbox"/> SEPT. 15 - DEC. 15</p> <p>HIVER <input type="checkbox"/> 15 DEC. - 15 MARS WINTER <input type="checkbox"/> DEC. 15 - MAR. 15</p> <p>NOMBRE DE SAISONS _____ MONTANT TOTAL _____ NUMBER OF SEASONS _____ TOTAL AMOUNT _____</p> <p style="text-align: right;">PAYABLE À PAYABLE TO loto québec</p>
NOM _____	CHÈQUE	<input type="checkbox"/>																																
NO. _____	VISE	<input type="checkbox"/>																																
RUE _____	CERTIFIÉ	<input type="checkbox"/>																																
APP. _____	CHÈQUE	<input type="checkbox"/>																																
VILLE _____	MANDAT	<input type="checkbox"/>																																
ZONE POSTALE _____	MONEY	<input type="checkbox"/>																																
CITY _____	ORDER	<input type="checkbox"/>																																
PROVINCE _____																																		
STATE _____																																		
PAYS _____																																		
COUNTRY _____																																		



\$4.00

Vous pouvez aussi acheter des billets de la SUPER-LOTO chez tous les agents autorisés, dans les Banques et dans les Caisses Populaires

en province

La planification doit l'emporter sur l'initiative

Québec a créé trop de CEGEP (St-Pierre)

CHICOUTIMI (PC) — Le ministre de l'Éducation, M. Guy Saint-Pierre, a déclaré dimanche qu'on avait trop créé de CEGEP et que, désormais, la planification doit l'emporter sur l'initiative.

Le ministre, au cours d'une discussion avec les journalistes au terme d'un banquet réunissant les membres du club Kiwanis du Québec, de l'Ontario, des Maritimes et même des Caraïbes, a expliqué que l'histoire des CEGEPS s'est déroulée en trois phases, jusqu'à maintenant.

"Dans un premier temps, a-t-il dit, ce fut un tollé de protestations devant les bureaux de M. Cardinal. On était frustré, on craignait ce nouveau régime. Puis, dans un deuxième mouvement, les gens ont tout fait pour qu'un CEGEP soit implanté dans leur municipalité. On en a créé 32 et c'est trop."

Le troisième cycle vient de

débuter, à dit M. Saint-Pierre. Il consiste en un effort de régionalisation. On tente de considérer le besoin régional, soulignant que la planification doit l'emporter sur l'initiative.

"Jusqu'à maintenant, certaines régions étaient débordantes d'initiatives. Or, a-t-il dit, de ce fait, l'ancienne administration accordait plus d'avantages à l'une qu'à l'autre."

Par ailleurs, M. Saint-Pierre a profité de l'occasion pour annoncer son intention de visiter, dès le mois de septembre, les principales maisons d'éducation du Québec.

"Ce n'est pas pour des motifs politiques, a-t-il précisé, mais bien pour être au courant de ce qui se passe dans ce milieu."

Enfin, le ministre de l'Éducation a réaffirmé qu'il avait la certitude que les enseignants qui n'ont pu jusqu'à maintenant dénicher un emploi dans une commission scolaire pourront le faire d'ici le mois de septembre.

Régionalisation

Le troisième cycle vient de

Selon le premier ministre M. Robert Bourassa

Les investisseurs retarderont leurs investissements tant que le fédéral gardera ses projets fiscaux secrets

MONTREAL (PC) — Le premier ministre Bourassa a déclaré, en fin de semaine, que les investisseurs retarderont leurs investissements au Québec aussi longtemps que le gouvernement fédéral gardera ses projets fiscaux secrets.

Prénant la parole au cours d'une émission de radio, M. Bourassa a fait allusion aux entretiens qu'il a eus, la semaine dernière, avec le premier ministre Trudeau et le ministre fédéral du Revenu, M. Edgar Benson.

"Je ne demande pas au gouvernement fédéral d'expliquer entièrement son Livre blanc, a-t-il dit, mais seulement de faire une déclaration publique pour définir quel serait le rendement sur les investissements."

"Il est tout à fait normal que lorsque les investisseurs ne peuvent établir le rendement, ils retardent leurs investissements," a ajouté le premier ministre québécois.

M. Benson a indiqué que les réformes préconisées dans le Livre blanc n'entreront pas en vigueur avant 1972.

\$100,000 pour entendre les plaintes des étudiants à l'Université de Montréal

QUEBEC — Le service aux étudiants de l'Université de Montréal recevra une subvention de \$100,000 du ministère de l'Éducation destinée à assurer l'expérience-pilote des délégués aux affaires étudiantes mise sur pied l'an passé. Cette expérience-pilote prévoit que six diplômés, installés sur le campus, se mettent à l'écoute des plaintes, critiques, griefs pour les transmettre au directeur du service aux étudiants.

Le Mouvement pour la libération du taxi s'en prend au premier ministre Bourassa

MONTREAL (PC) — Le Mouvement pour la libération du taxi s'en est pris au premier ministre Robert Bourassa, dimanche, en se disant de plus en plus convaincu que le comité du taxi formé par ce dernier pour faire enquête sur les problèmes du taxi dans la métropole "ne cherche qu'à relever le prestige de Bourassa et à détourner l'attention du MLT du front municipal à la veille des élections d'octobre".

Le mouvement déclare, dans un communiqué, que l'enquête est menée par deux hommes incompétents "et qu'à moins d'un changement fondamental dans la composition et la manière de mener cette enquête, celle-ci n'aboutira qu'à de simples réformes".

"Le temps n'est plus aux in-

térêts privés, mais au service public de transport en commun. Le temps n'est plus au paternalisme, mais à la participation. Le temps n'est plus aux enquêtes, mais à l'action."

Le rapport de l'enquête commandée par le gouvernement provincial doit être rendu public en octobre prochain.

Le MLT, qui dit représenter environ 1.500 des quelque 8.000 chauffeurs de taxi de la métropole, exige, avant toute participation au comité gouvernemental du taxi, la nomination d'un observateur du MLT au sein du comité, payé par le gouvernement, et le règlement du problème Murray Hill, qui a un contrat exclusif pour prendre les clients à l'aéroport international de Montréal.

Loi du problème

Les membres du MLT ont d'abord dénoncé les questions utilisées pour les fins de l'enquête. Ils notent que les enquêtes demandent, entre autres, "êtes-vous en faveur que le chauffeur soit en uniforme", ce qui est très loin du véritable problème.

Ils proposent, en conséquence,

Toupin: le ministère va accélérer les recherches en matière de production du bleuët

MISTASSINI (PC) — Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Normand Toupin, a déclaré dimanche, que son ministère allait accélérer les recherches en matière de production du bleuët, et ce, tant au niveau de la production que sur le plan de la mise en marché.

Le ministre, qui prenait la parole à Mistassini, à l'occasion de la clôture du 10^e festival du bleuët, a rappelé que les efforts, auxquels le gouvernement du Québec et l'ARDA avaient consacré \$3 millions depuis 1961, visaient à l'établissement systématique d'une industrie rentable du bleuët.

C.-A. Gauthier

Pour sa part, le député de Roberval aux Communes, M. C.-A. Gauthier, de Mistassini, a dit qu'en consacrant \$3 millions dans la création de bleuëtiers communautaires, le gouvernement, "en gens qui ne s'y connaissent pas trop, a tout simplement commencé par la queue".

Selon le député, si on avait dépensé cet argent au niveau des bleuëtiers privés, afin d'intéresser les quelque 400 ou 500 cultivateurs propriétaires de ces terres, en leur versant environ \$80 l'acre pour l'amélioration de leurs bleuëtiers, on se serait retrouvé au lendemain avec quelque 500 expériences nouvelles puisque chacun a sa façon de cultiver le bleuët.

"On a préféré se lancer dans les terres de la Couronne, et ce, avec les subventions d'ARDA".

Québec en bref

Gisement d'amiante en Abitibi

AMOS (PC) — La compagnie Abitibi Asbestos, une entreprise à charte provinciale, a presque définitivement arrêté un programme d'exploitation, au coût de \$160 millions, du premier gisement commercial d'amiante hors des Cantons de l'Est. Cette décision ferait suite à une étude de rentabilité menée à sa demande par la maison Kilborn Engineering, de Toronto. Selon ce rapport, le gisement, situé à quelque 52 milles au nord d'Amos et à un mille de la route reliant Mattagami à Amos, renfermerait 105 millions de tonnes de minerai d'amiante à teneur moyenne de 3 pour cent et valant, au cours actuel de l'amiante, quelque \$7 la tonne.

La compagnie pourrait exploiter ce gisement à ciel ouvert à raison de 13.000 tonnes par jour, soit production 160.000 tonnes de fibres d'amiante par année. Cette production représenterait 10,1 pour cent de toute la production d'amiante au pays.

Percé retire sa plainte contre un résident de la Maison du Pêcheur

PERCÉ (PC) — La corporation municipale de Percé a retiré, lundi, sa plainte contre Jean-Luc Arème, un résident de la Maison du Pêcheur libre accusé d'avoir allumé un feu de grève à un moment interdit par le règlement municipal. Arème, qui devait subir son procès lundi sous cette accusation, avait enregistré un plaidoyer de non culpabilité à cette offense mineure, lors de sa comparution, le 5 août dernier. Il avait tenté de démontrer à la cour que le règlement était ultra-vires mais le juge Jean-Marc Roy a répliqué qu'il ne lui appartenait pas de juger de la légalité ou non du règlement mais qu'une telle question était du ressort d'une cour de juridiction civile. C'est à ce moment qu'une centaine de jeunes, qui avaient envahi le palais de justice de Percé pour assister à la comparution de leur camarade ont manifesté par des cris et des huées pour finalement sortir du prétoire en scandant "niaiseux, niaiseux". En retirant sa plainte, lundi, la corporation municipale n'a pas fait savoir immédiatement si elle avait l'intention de déposer une nouvelle plainte ou tout simplement de laisser tomber l'accusation.

La Gendarmerie saisit 115 livres de "mari" à Montréal

MONTREAL — Le procureur de la couronne, Gérald Tremblay a déclaré, hier, au Palais de Justice de Montréal que la police avait réussi une saisie de marijuana que l'on croit être la plus considérable jamais faite à Montréal soit 115 livres.

Cette drogue, dans des sacs d'une livre chacun, a été saisie lors d'un raid de la Gendarmerie dans un appartement de l'Est de Montréal, hier.

Le suspect en cette affaire, accusé de possession de marijuana pour en faire le trafic, est Joseph-André-Christian Dufour, âgé de 32 ans. Il a déclaré être graveur de son métier et s'est dit non coupable. Tout cautionnement lui a été refusé et son enquête préliminaire a été fixée au 25 août.

PROBLEME 708

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	J	R	T	S	P				
2	A	V	O	C	A	T	O	I	K	E	
3	L	I	A								
4	S	I	L								
5	M	E	S	C	N						
6	O	S									
7	L	I	M	E	K						
8	S										
9	E	R									
10	S	T									
11	I	T									
12	P	E	T								

PROBLEME 701

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	Z	E	O	T	R	O	P	E	R	
2	Z	F	K	O	S	E	L	A	S		
3	J	I	N								
4	A	L	S								
5	L	O	N								
6	T										
7	A	I	M	E	R						
8	L	O	I	S							
9	P	E	S								
10	O	R	S	E							
11	C	K	O	A							
12	P	E	T								

PROBLEME 702

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

horoscope

- BELIER** (21 mars — 20 avril): Amélioration possible sur le plan matériel; relancez les affaires en cours, soyez plus réaliste. Alimenter-vous sainement.
- TAUREAU** (21 avril — 20 mai): Voici l'une des meilleures journées de la semaine pour réaliser vos affaires; agissez avec ordre et méthode. Revenez à votre régime habituel.
- GEMEAUX** (21 mai — 21 juin): Documentez-vous et rassemblez tous vos moyens d'action pour agir efficacement. Récompensez-mérite. Faites de bons exercices respiratoires.
- CANCER** (22 juin — 22 juil.): Vous aurez des facilités pour vous affirmer; soyez démonstratif et surmontez votre hésitation. Modérez votre gourmandise.
- LION** (23 juil. — 23 août): Peu à peu, les obstacles qui vous entravaient vont se dissiper; profitez-en pour reconquérir le temps perdu. Santé: Plus résistante.
- VIERGE** (24 août — 22 sept.): Satisfaction dans vos entreprises (de décan). Prenez des résolutions qu'il faudra poursuivre jusqu'au bout. Mangez plus lentement.
- BALANCE** (23 sept. — 23 oct.): Tenez compte de votre expérience et vous ferez d'excellentes choses; soignez la présentation, soignez surtout votre cuir chevelu.
- SCORPION** (24 oct. — 23 nov.): Jupiter vous apporte peu à peu des éléments propices aux projets qui vous préoccupent. Persévérez. Surveillez votre silhouette.
- SAGITTAIRE** (23 nov. — 21 déc.): Approfondissez vos problèmes et vous trouverez la meilleure solution. Recherchez une plus grande perfection. Santé: Vulnérable.
- CAPRICORNE** (22 déc. — 20 janv.): Associez vos efforts avec ceux du Taureau et de la Vierge et vous ferez une bonne équipe. Plus robuste; mais ne faites pas d'exces.
- VERSEAU** (21 janv. — 19 fév.): Votre succès exige une plus grande attention et plus de patience encore; ne forcez pas le destin. Meilleur équilibre.
- POISSONS** (20 fév. — 20 mars): La lune exaltera votre imagination; notez vos impressions car vous en tirerez profit dans vos créations. Buvez un peu moins.

HENRI

BLONDINETTE

GIGI

LE FANTOME

JULIE

madame/en tête



IL Y A MILLE FAÇONS... de porter le châle, mais celle illustrée ici n'est pas à recommander pour la rue. A la plage, vous pouvez toujours, mais lorsque le mercure

descend, il faut couvrir un peu plus que proposé sur cette photo. N'êtes-vous pas d'accord, madame?

Pour réparer toute négligence, ne pas trop en faire... trop vite!

Vous avez sans doute négligé le ménage cet été? Le contraire serait étonnant et, avouons-le, déplorable. Mais avec le prochain retour de septembre, vous êtes désireuse de vous rattraper et de prendre la maison en mains. D'autant que l'été vous a ragaillardie et remise en pleine forme physique et morale.

Peut-on espérer meilleures dispositions pour entreprendre le ménage d'automne?

Mais attention! méfiez-vous de votre zèle et d'une largesse qui vous porterait à acheter une kyrielle de produits nettoyants et à faire sauter votre budget du mois dès la rentrée. Cet excès est d'autant superflu que vous pouvez faire un ménage de premier ordre avec deux seuls produits: une bonne cire en pâte tout usage pour les meubles et couvre-planchers et de la soude commerciale concentrée ou "Salsoda" pour pratiquement tout le reste. La soude coûte très peu d'abord et elle s'emploie de deux façons: en solution pour tous les lavages ou nettoyages à l'éponge ou à la brosse, et en poudre comme produit de récurage qui n'est gratigne pas parce qu'il ne contient ni sable ni sédiments.

Munie de ces notions d'efficacité et d'économie, vous trouverez peut-être utiles les conseils suivants qui vous faciliteront la tâche. Par exemple, commencez la veille du jour "J" à préparer le nettoyage de la cuisinière. Le soir, mouillez le fond du four et saupoudrez-le généreuse-

ment de soude; appliquez la soude sur les côtés du four avec une éponge mouillée. Le lendemain, faites mijoter les croissillons des feux dans un bac non d'aluminium contenant de l'eau et trois ou quatre cuillerées à soupe de soude pendant que vous lavez le four à l'eau chaude. Rincez alors les croissillons et séchez-les avant de les remettre en place.

Pour laver les armoires de la cuisine aussi bien que les placards, employez à nouveau une solution de soude et utilisez une brosse ou une éponge fixée à un manche de moyenne longueur pour ne pas vous

étrier constamment ou vous obliger à trainer un escabeau de pièce en pièce. Il n'y a pas lieu de vous laisser déprimer par le carrelage de la salle de bains et la difficulté d'en nettoyer les interstices encastrés; appliquez de la soude en poudre avec une brosse dure en suivant le dessin des lignes; il brillera de propreté en un rien de temps.

Le lavage des murs et des boiserie se fait rapidement et sans effort avec une solution de soude qui enlève aussi radicalement la pellicule grasseuse et la poussière que les taches les plus rebelles.



DES RAYURES POUR LES MESSIEURS. Si les femmes deviennent trop féministes, qui aidera ces Messieurs à s'habiller, de grâce Mesdames, n'abandonnez pas ceux d'entre eux qui n'ont aucun goût... pour les autres, depuis longtemps ils savent se passer des femmes et s'en tirent à merveille, pourquoi se le cacher?

Bientôt, madame

On vous offrira de tout faire à votre place!

NEW YORK (PA) — Les longues visites hebdomadaires au supermarché deviendront peut-être bientôt chose du passé.

Un magasin d'alimentation de style drive-in, décrit comme mini-supermarché se spécialisant dans une centaine d'articles les plus en demande par les consommateurs, permettra à ces derniers de faire leurs achats sans descendre de voiture, en indiquant ce qu'ils désirent sur un tableau à fonctionnement électronique.

Pendant qu'on prépare la commande, en l'espace d'environ deux minutes, un préposé fait le

plein d'essence de la voiture. Le premier magasin du genre de la chaîne Bread Basket, fonctionnant à Atlanta depuis deux ans et demi. D'autres magasins sont en construction à Fayetteville, Raleigh et Charlotte, Caroline du Nord, et Winter Haven, et Floride.

Selon la formule de Bread Basket, le client entre sur l'emplacement et stationne sa voiture sur un côté du magasin de forme triangulaire. Sur chaque côté se trouvent une pompe à essence et un tableau de 50 boutons-poussoirs.

Cinquante autres articles sont

disponibles en utilisant le tableau.

Le client fait son choix en appuyant sur le bouton qui correspond à l'article désiré.

Ordinateur

A l'intérieur du magasin, un ordinateur fait la liste qui parvient au commis chargé de réunir les objets en paquet, avec la commande qui sert de facture, et envoie le tout à l'extérieur.

Le client n'a qu'à payer pour sa commande d'épicerie et pour l'essence.

L'idée de combiner les deux services a été mise au point par

John Hitchens. Il avait expliqué que rien ne l'ennuyait autant que d'attendre à une station de service automobile, pendant qu'on fait le plein d'essence.

Le choix de 100 produits alimentaires représente 60 pour cent du commerce des supermarchés, a dit M. Hitchens.

Sur cette liste figurent les mets préparés, les produits laitiers, les liqueurs douces et la bière, les cigarettes et casse-croûte.

Ce magasin de formule pratique ne s'oppose pas de produits de fanaisie confectionnés sur place.

D'ici au 31 octobre

La courtepointe sort de la chambre à coucher

TROIS-RIVIERES (M.F.) — La courtepointe de nos grands-mères deviendra-t-elle notre étendard? Oui, s'il n'en tient qu'à Mme Françoise Gaudet-Smet qui lance un concours pour la rajeunir et l'adapter à nos vies.

"Les jupes du Guatemala, les punchos brésiliens, les djellabas africaines, les corsages autrichiens portent automatiquement le caractère traditionnel et continu des anciens temps dans l'allure d'aujourd'hui. Pourquoi à notre tour ne pas donner à notre coin de pays un visage qui lui soit particulier, ne pas retrouver l'ingéniosité créatrice de nos aïeules".

Le concours s'adresse aux hommes comme aux femmes; il fait plus appel à l'esprit d'invention qu'à l'habileté manuelle: les pièces comme les sketches (croquis) seront acceptés. Pourtant ni les couvre-lits, ni les murales ne pour-

ront être présentés. "Il s'agit de la courtepointe dans l'habillement. Celui de toute la famille".

A partir de la technique simple mais inépuisable de la "pointe folle", il est possible, souligne Mme Smet, de réaliser des modèles nouveaux adaptés aux vêtements d'aujourd'hui. Pour Lui et pour Elle.

Suggestions

Des idées? Elle n'en manque pas: longues cravates flottantes, manchons, sacs à main sur lesquels dansent les étoiles, jupes animées de pointes folles, coupe-vent et vestes garnis de larges poches multicolores, ceintures, turbans, écharpes et combien d'autres?

"Il faut laisser vagabonder son imagination. Ne pas avoir peur de créer des modèles originaux, très colorés. La mode, d'ailleurs, permet quasi toutes les fantaisies en ce moment".

Les femmes universitaires se dissocient des féministes

TORONTO (PC) — Il n'y aura "ni cris ni plaintes" en faveur de la libération des femmes, à la conférence qui a lieu cette semaine, sous les auspices de la Fédération canadienne des femmes universitaires, a déclaré la présidente, Mme Margaret Orange.

"C'est l'humanité entière qui nous intéresse, non pas seulement les femmes," a déclaré Mme Orange au cours d'une interview accordée dimanche, à la veille de la session de cinq jours.

"Nous sommes d'avis que les principes pour lesquels nous aïeules ont lutté il y a 40 ou 50 ans, comme par exemple les droits de la femme à une éducation supérieure, et le salaire égal à travail égal, ont été accordés. Maintenant, nous devons mettre l'accent sur tous les êtres humains".

Mme Orange a précisé que le Mouvement de libération des femmes n'a pas demandé l'appui des quelque 10,500 membres de la Fédération.

Le concours

Organisé dans le cadre du Salon de l'agriculture qui se tiendra à Montréal du 31 octobre au 8 novembre. Le concours est déjà ouvert aux concurrents. Toutes les pièces devront être envoyées à la Cen-

avec elle à l'adresse suivante: Salon de l'agriculture, 10619 rue St-Denis, Montréal 357.

Les femmes de la Manricie

On sait que les femmes de toute la région se sont particulièrement distinguées lors



MME GAUDET-SMET arbore ici fièrement deux magnifiques créations à la courtepointe, une maxi-cravate et une lavallière désinvolte. (Photo Roland Lemire).

trale d'Artisanat, 1450 rue St-Denis, dans la semaine du 15 au 20 octobre. Il y aura cinquante prix de \$10 chacun. Et les pièces primées seront exposées au Salon plus retournées après l'exposition. Mme Smet invite les personnes qui désirent de plus amples renseignements à communiquer

du dernier salon des Arts ménagers à l'exposition de Trois-Rivières. Elles sont donc particulièrement invitées à faire valoir leurs talents lors de ce concours de travail à la courtepointe qui étendra peut-être, qui sait, leur renommée de talentueuses couturières à travers la province.

Mondanités

Le 15 août dernier, à Ste-Croix de Lotbinière, a été béni le mariage de M. André Roux, fils de M. et Mme Lucien Roux de Manseau et Mlle Micheline Hébert, fille de M. et Mme Alphonse Hébert.

— 0 —

A Manseau le 15 août 1970 Mlle Claire Charland, fille de M. et Mme Alphonse Charland a épousé M. Gilles Perron, fils de M. et Mme Armand Perron de St-Ubalde de Portneuf.

ées annonces classées anno

GRATUITS
8
VISAS
"Terre des Hommes"
chaque jour
jusqu'au 20 août
4 annonceurs chanceux se
verront attribuer chacun
2 visas pour Terre des Hommes.

Voici ce que vous devez faire: l'annonceur qui place une annonce classée n'a qu'à chercher son nom dans le journal du lendemain. Les annonceurs chanceux doivent se présenter au bureau du Nouvelliste dans les 48 heures. Sur identification, nous leur remettons leurs visas.

nces classées annonces cla

interdit aux hommes

par Doris HAMEL

Notre salaire s'accroît. Les statistiques montrent que le salaire féminin canadien vient d'atteindre l'astronomique cinquante-huit pour cent du salaire masculin. Comme le mentionne un article de la presse canadienne, ce n'est pas encore la parité, mais c'est un accroissement.

Idee ingénieuse

C'est la rentrée des classes pour bientôt! Ce serait justement le temps de justifier le salaire féminin. Ce n'est pas durant la période des vacances que nous pouvons à juste titre invoquer les tâches fatigantes pour obtenir une augmentation de salaire, si salaire il y a. Cependant, il existe un moyen de contourner la difficulté. Il s'agit d'offrir vos services comme aide-familiale à votre voisin. Si vous pouvez échanger ainsi les aides-familiales, vous pourriez, dès 1971, avoir votre numéro d'assurance sociale. Vous serez éligible en tant qu'aide-familiale diplômée à faire partie de toutes les conventions collectives qui pourront avoir lieu à usin de ce nouveau métier que j'appellerai durant un bon bout de temps le "Genie domestique". Je me suis toujours refusée à donner "ménagère" lorsque le scrutateur venait faire le recensement. Je donnais l.D. à titre de profession. Un ingénieur domestique c'est beaucoup plus qu'une ménagère, même si les fonctions sont les mêmes. Si vous pouvez convaincre un voisin qui n'est pas à la tête d'une trop grande famille, votre affaire est dans le sac. N'oubliez pas que la famille canadienne "type" compte deux enfants et demi, toujours selon les statistiques. Nous ne parlerons pas de la famille québécoise, nous sommes en train, nous les femmes, d'en réduire l'accroissement, il était temps!

Astuce

Si vous ne vous mêlez aucunement du choix de votre remplaçante, vous n'aurez rien à dire sur le salaire. Il faudra que vous fassiez valoir vos bons talents d'économiste, de couturière et de fine psychologue pour que votre salaire soit intéressant, chez le voisin à petite famille. Imaginez la tête que fera votre mari, lorsqu'ayant engagé la "pin-up" de la rue, il verra qu'elle brûle ses steaks, qu'elle ne sait pas cuire un pot-au-feu, qu'elle n'aime que la salade et les fruits de mer. Il en sera quitte pour changer d'aide-familiale et vos mérites seront peut-être enfin reconnus pour ce qu'ils valent vraiment, le salaire minimum échelonné sur quarante heures.

CABINE D'ESTHÉTIQUE

2 esthéticiennes visagistes à votre service

- TRAITEMENT (CATHOLYSE-FACIAL) DE LA PEAU
- ÉPILATION (JAMBES ET SOURCILS)
- MAQUILLAGE • CONSULTATION SANS FRAIS.

Sur rendez-vous 375 7769

Pharmacie de Normanville

750 DES RECOLLETS — T. R.

Un accroissement!

OTTAWA (PC) — Début modeste, mais mouvement irrésistible peut-être, le revenu féminin, de 1964 à 1968 inclusivement, s'est accru légèrement plus vite que le revenu masculin, selon les dernières statistiques du ministère fédéral du revenu.

Pour les fins de cette analyse, le ministère s'est basé sur les rapports d'impôt de particuliers pour lesquels il avait un dossier complet de 1964 à 1968.

En 1964, le revenu moyen masculin était de \$4,969 et le revenu féminin, \$2,860, soit 57,4 pour cent du premier. De quoi faire rugir les mouvements féministes.

Au cours des quatre années sur lesquelles a porté l'analyse, le revenu masculin est

passé à \$6,779, une augmentation de 38,1 pour cent, et le revenu féminin moyen a atteint \$3,984, soit une augmentation de 39,3 pour cent. En 1968, le revenu féminin est donc à 58,8 pour cent du revenu masculin. Ce n'est pas encore la parité, mais peut-être en est-ce le signe avant-coureur...

RECEPTIONS
BANQUETS
NOCES
Tél.: 379-4550

Ecole Dessinons-Cousons

(FONDÉE EN 1950)

1350, rue Nicolas-Perrot Trois-Rivières, Qué.
TEL 374-5647

COURS DE MODELISTE

Coupe industrielle et professionnelle
Gradation du patron • Moulage et Essayage • Croquis
Création et couture au choix de l'élève

- a) Confection ou manufacturée
- b) Boutique
- c) Haute Couture

- Histoire du costume • Technologie
- Initiation aux affaires

COURS DE COUPE ET COUTURE FAMILIALE PRATIQUE

(avec patrons commerciaux)
Confection pour dames — enfants — hommes

Inscription du lundi au vendredi de 10h 00 à 11h 00

de 2h 00 à 4h 00 et 7h 00 à 8h 00 p.m. sur rendez-vous

Début des cours du jour et du soir: 8 septembre
CÉCILE LEBLANC, directrice
Montréal — Paris — New York

mongrain

dans les sports



Ca faisait pitié

● Aucune lumière allumée dans les passages et couloirs. Quelques planches avec clous sur le plancher. Des morceaux de bois, des murs sales, vitres cassées et un mélange de choses ici et là. Voilà ce que l'étranger et même les nôtres ont vu dimanche dernier dans le vestiaire sud du terrain de l'Exposition comme au cours de la semaine.

● De plus, nous-mêmes, en voulant sortir par une porte, nous avons déchiré notre pantalon par suite de la présence de clous sur une porte qui conduisait à la piscine. Nous avons même vu le Dr Philippe Bellefeuille se pencher pour ramasser une languette avec clous.

● Voilà de quelle façon nous accueillons les visiteurs chez nous. Il n'y a rien de pétillant dans tout ceci. Franchement, nous étions gênés au cours des compétitions d'envoyer des gens dans ce coin de la piscine.

● En poussant plus loin notre curiosité, nous nous sommes rendu au vestiaire où devait se donner le petit lunch pour les nageurs, qui avaient participé au compétition inter-cité. Nous avons été surpris de l'état du local mais nous avons appris que si ce local était si propre c'est dû au fait que les membres du club de natation Kiwanis de Trois-Rivières avaient apporté leur concours. Ces derniers méritaient des félicitations pour ce beau geste sportif.

● Que dire aussi de ces clôtures fermées durant la compétition des courses de trois milles mercredi. Il n'y avait qu'une porte d'ouverture. Qui blâmer? ... Certains nous ont dit que cela dépendait du SDL, d'autres de l'Expo, d'autres des dirigeants de la piscine. Chacun se renvoie la balle. Voilà une rengaine très populaire sur la charte trifluvienne.

● Que dire de l'arrivée des gradins en dernière minute dimanche dernier pour la compétition Inter-Cité afin d'accommoder les amateurs? De plus, à la suite de l'absence de compétition régulières, il n'y a aucun restaurant sur place. Non seulement les amateurs mais les officiels des compétitions doivent s'organiser pour s'abreuver et s'acheter quelque chose pour se mettre sous la dent. Et eux-mêmes doivent fouiller dans leurs goussets.

Une poignée d'amateurs

En parlant d'officiels nous nous devons de signaler l'excellent travail d'un homme comme Marc Boucher, l'annonceur Maurice Robert, de la belle collaboration de Duncan Breese, de l'animateur Douglas Thibault ainsi que toutes ces demoiselles et messagers qui ont apporté leur concours durant la semaine de natation, ainsi que les ambulanciers St-Jean.

Ce groupe d'hommes bénévoles a travaillé d'arrache-pied pour faire un succès de ces compétitions de natation à tous les échelons.

Nous avons cependant déploré l'absence de membres de la Commission de l'Exposition au cours de la semaine. Nous aurions cru qu'une présence au moins aurait été de mise. Mais nous nous devons de féliciter les dirigeants de l'Expo pour les magnifiques trophées présentés aux nageurs.

Que dire aussi des faibles assistances à ces compétitions? C'est vraiment déplorable de voir que peu de Trifluviens ou de sportifs sont intéressés à venir encourager les nageurs. Est-ce qu'il faudrait qu'ils portent un nom étranger et qu'ils viennent de l'extérieur pour assister à leurs prouesses? A chaque compétition il n'y avait qu'une poignée d'amateurs.

Nous comprenons très bien la faible assistance de dimanche dernier vu qu'il y avait des compétitions des Jeux du Québec à Trois-Rivières Ouest mais pour les autres épreuves seulement quelques mordus se sont déplacés pour voir ces athlètes de chez-nous qui mériteraient une plus grande compréhension du public. Ce public viendra par la suite crier à tue-tête l'absence des athlètes de chez nous à des grandes compétitions internationales, canadiennes ou autres. Ces soi-disant sportifs seront les premiers à venir crier et blâmer tout le monde de ces absences.

Il serait temps surtout à une période où le sport amateur veut grandir que l'on accorde une meilleure publicité à ces compétitions de natation de la part des dirigeants de l'Expo tout en secondant davantage ceux qui travaillent dans ce secteur.

Le tir à l'arc et la balle-molle populaires à St-Norbert

NORBERTVILLE (G.A.B.) — Deux sports retiennent principalement l'attention des adultes et des jeunes de St-Norbert d'Arthabaska au cours de la présente saison estivale. L'organisation de ces sports est une initiative du Comité des loisirs de la localité, organisme dont M. Roger Boisvert est le président.

On a confié à M. Yves Samson la direction des activités en ce qui concerne le tir à l'arc. Les jeunes pratiquent ce sport l'après-midi des lundis, mardis et mercredis de chaque semaine alors que les adultes sont à l'oeuvre avec arcs et flèches le soir des mêmes jours.

L'autre sport à l'honneur est la balle molle: une ligue locale vient de compléter son programme de la saison. Quatre équipes étaient en lice dans cette ligue. Le club de Jean-Marc Therrien a gagné la série régulière et celui de l'hôtel Lecours a remporté le grand championnat des éliminatoires. Les autres clubs de la ligue étaient "Abattoir Mailhot" et "Fernand Béliveau". La direction du Comité de Loisirs étudie la possibilité de participer à des compétitions à l'extérieur et même d'organiser un tournoi local avec des invités de l'extérieur.

Centre Récréatif (Aréna) Cap-de-la-Madeleine

LUTTE professionnelle

TOUS LES MARDI SOIRS

8h.30 P.M.

Autobus gratuit aller-retour Départ chez Pollack

Réervations: 378-2589 378-8039

Brasserie LA DRAVE TAVERNE

Au tournoi de balle-molle O'Keefe

Une victoire du club de la Boulangerie Samson de Lévis

VICTORIAVILLE (R.L.) — La formation de la boulangerie Samson de Lévis a décroché les honneurs du grand tournoi provincial de balle-molle O'Keefe disputé à Victoriaville au cours de la dernière fin de semaine. En finale Lévis a défait Pont-Viau de ville de Laval par 6 à 0.

Le Lévis a cédé neuf coups sûrs contre un seul pour le Laval. L'artilleur de la boulangerie Samson a brillé en effectuant cinq retraits en plus de n'accorder qu'un coup sûr.

En plus du trophée emblématique du championnat, le Lévis a empoché une bourse de \$200.

Dans la classe "B", le Manoir de Plessisville a remporté la finale contre le St-Jacques de Ste-Clothilde par 7 à 3. Les porteurs de couleur du Ste-Clothilde ont im-

pressionné, mais l'expérience des joueurs du Plessisville l'a emporté.

En plus du trophée, le Plessisville a reçu une bourse de \$125. Les finalistes ont aussi reçu des trophées et mérité des bourses. Le Laval a reçu \$100, et le St-Jacques \$75. Les semi-finalistes ont gagné des bourses de \$25.

Honneurs individuels

L'organisation du tournoi provincial de balle-molle O'Keefe a accordé deux trophées aux joueurs qui se sont le plus illustrés au cours de la fin de semaine. Un lanceur de Pont-Viau a reçu le trophée accordé au lanceur par excellence du tournoi. Malgré ses 47 ans, Maurice Ale-

xandre a mené à lui seul son club en finale.

Jean Guay a mérité le trophée accordé au meilleur joueur du tournoi. L'arrêt-court de la boulangerie Samson a impressionné autant à la défensive par des pièces de jeu spectaculaires que par son coup de bâton opportun.

Assistance

On a évalué à environ 7.000 le nombre des amateurs de balle-molle qui sont passés au terrain de l'Académie en fin de semaine.

Les organisateurs du tournoi, Normand Arbour et Gilles Roux de même que le commanditaire Jacques Pellerin représentant O'Keefe se sont dits satisfaits.



Sur le chemin de la gloire

JACQUES COSSETTE, un jeune cadet arborant les couleurs du club cycliste Optimiste de Drummondville, a mérité les honneurs du 27 milles de sa catégorie, dimanche après-midi à Trois-Rivières, dans les cadres du championnat des

clubs Optimistes de la province de Québec. Sur la vignette, Roger Legendre et François Legendre, deux membres de l'organisation de l'épreuve rendant à Jacques Cossette les hommages de la victoire. (Photo Roland Lemire)

Dans le circuit O'Keefe

Victoriaville accueillera d'excellents golfeurs les 29 et 30 août

VICTORIAVILLE (R.L.) — Le circuit provincial de golf O'Keefe sera à Victoriaville les 29 et 30 août 1970. A cette occasion, les amateurs de sports auront l'occasion de voir évoluer les meilleurs golfeurs du Québec tant chez les amateurs que chez les professionnels. La direction du Club de golf de Victoriaville insiste donc sur le fait que tous les sportifs de la région des Bois-Francs sont cordialement invités gratuitement à cette grande compétition de golf à la fin d'août.

fait qu'il se remet de blessures causées lors d'un accident d'automobile.

Chez les amateurs, le grand favori sera évidemment Maurice "Fanfan" Desrosiers. Les Frank Kay de Sorel, Bert Cot-

orell de Mont-Arford, Claude Girouard, Luc Ouellet et Paul Boisvert de Victoriaville devraient lui faire une chaude lutte.

Les grands responsables de cette compétition sont Yvan Babin et Pierre Roux.

Bilodeau-Colin gagne au croquet

VICTORIAVILLE (B.A.) — L'équipe de Ste-Rosalie, composée de Bilodeau et Colin a remporté lundi matin le championnat du tournoi provincial de croquet disputé en fin de semaine à Warwick. La partie qui a pris fin à 6h, hier matin opposait les vainqueurs à une équipe de Sorel, composée de Poissan et Courchesne.

A part les finalistes, les équipes de semi-finales étaient composées de Dantigny et Guévremont de Sorel, Ménard et Guilbert de St-Barnabé, Fontaine et Ferland de Granby, ainsi que de Larue et Giguère de Ste-Rosalie.

Le vainqueur a reçu \$100, le second \$50 et le troisième \$20, dons de la brasserie Molson, représentée à Victoriaville et dans la région par Ben Mathieu. Quarante et une équipes ont participé à la compétition.

posés de Dantigny et Guévremont de Sorel, Ménard et Guilbert de St-Barnabé, Fontaine et Ferland de Granby, ainsi que de Larue et Giguère de Ste-Rosalie.

Le vainqueur a reçu \$100, le second \$50 et le troisième \$20, dons de la brasserie Molson, représentée à Victoriaville et dans la région par Ben Mathieu. Quarante et une équipes ont participé à la compétition.



Des francs-tireurs de choix

UNE CINQUANTAINE DE PERSONNES ont participé dimanche après-midi à la compétition annuelle "Molson" de tir à la carabine par le club de Tir Victoria. Dans l'ordre, Laurent Vigneault, gagnant au calibre 22 "Sharo Shooter" avec 514 sur 600 points, Raymond Pagé, vainqueur dans le gros calibre, avec 96

points sur 100, Laurent Marchand, gagnant au pigeon d'argile avec 45 sur 50, Yves Bergeron, vainqueur au calibre 22 "Marksman", ayant conservé 523 points sur 600 et André Arsenault, gagnant au calibre 22, catégorie expert, lequel a enregistré 543 sur une possibilité de 600 points. (Photo Benoit Aubry)

sport / sud



LE CLUB LEVIS-SAMSON a remporté en fin de semaine les grands honneurs du tournoi provincial de balle-molle O'Keefe. Dans l'ordre, Gilles Roux, vice-président du tournoi, Yvan Pinette et André Bourque, représentants du Manoir Plessis, gagnants de la classe "B", Jacques

Pellerin, représentant O'Keefe, commanditaire, Normand Arbour, président du tournoi, et Maurice Alexandre, de la formation victorieuse, classe "A", qui a été nommé meilleur lanceur du tournoi. (Photo Benoit Aubry)

Deux nouveaux jeux de croquet aux terrains de jeux à Warwick

WARWICK (B.A.) — Deux jeux de croquet situés sur le terrain de jeux de Warwick ont été inaugurés samedi après-midi en présence des autorités civiles et religieuses. L'inauguration coïncidait avec l'ouverture d'un tournoi provincial de croquet "Molson" qui se déroulait pour la première fois à Warwick.

Quarante et une équipes ont participé à ce tournoi, dont seize de Warwick.

Quatre jeux étaient à la disposition des équipes, dont un intérieur. Des bourses de \$300 à \$400 ont été distribuées aux

équipes gagnantes hier soir au Centre Récréatif. Ce tournoi provincial s'est déroulé sans arrêt à partir de l'ouverture. Plusieurs attractions étaient mises à la disposition des joueurs.

Présidé par M. Fernand Perreault, le tournoi était commandité par Ben Mathieu, représentant local de la brasserie Molson. MM. Yvon Desroschers et Blondin Plourde ont agi comme publicistes.

Tournoi des Maîtres

Au cours de la cérémonie d'inauguration, M. Blondin Plourde, animateur et publiciste, a

souhaité que le tournoi des Maîtres, qui aura lieu en novembre, ait lieu à Warwick. On sait que cette compétition d'envergure se déroulera dans la localité où le plus de participants seront inscrits. Le tournoi des Maîtres regroupe les meilleurs joueurs du Québec.

Les équipes qui ont participé à la partie d'inauguration étaient composées du maire Gaston Beaudet et du maire du Canton Edouard Desharnais d'une part, et de M. Fernand Perreault accompagné de M. Maurice Richard d'autre part.



PLUSIEURS PERSONNALITÉS de Warwick ont assisté à l'inauguration de deux jeux de croquet qui coïncidait avec l'ouverture d'un tournoi provincial de croquet à Warwick. Dans l'ordre, M. Edouard Bre-

ton, maire du Canton, M. l'abbé Alphonse Desharnais, qui a béni le terrain, M. Blondin Plourde, animateur, et M. Fernand Perreault, président du tournoi. (Photo Benoit Aubry)

Dans le circuit Forano

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Les quatre dernières parties de la saison régulière ont été disputées la semaine dernière dans la ligue de balle-molle Forano.

Dans la 1ère partie disputée le 10 août, le Motoparts a écrasé les Orioles par le pointage de 21 à 7. Pour les vainqueurs, le vétérinaire Maurice Marcoux a frappé 4 en 5, dont 1 circuit avec les buts remplis. Celui-ci a établi un record dans la ligue en faisant produire 9 points dans une joute. Michel Breton a lui aussi joué un très bon match avec une performance de 4 en 5.

Dans une 2ème partie très chaudement disputée, les Expos ont subi un revers de 2 à 0 aux mains du Manoir Plessis. Dans cette joute, les deux lanceurs, Ben Barthell des Expos et Jocelyn Fillon du Manoir Plessis, se sont signalés en n'accordant que respectivement sept et trois coups sûrs.

Dans une 3ème partie disputée le 12 août, le Manoir Plessis a eu raison des Orioles par le compte de 12 à 8. Pour les vainqueurs, Noël Blais et Réal Dubois ont frappé 3 en 5, dont chacun un circuit.

Le dernier match de la saison en fut un d'une très grande importance. Dans cette partie, le Motoparts a infligé un revers de 8 à 1 aux Braves. Cette victoire

du Motoparts lui assure une égalité avec le Dion et Frère en tête du classement. Par la même occasion, la défaite des Braves leur vaut une égalité avec les Expos en 4e position.

Voici les statistiques finales pour la saison 1970.

Le Classement	pts	g	p
Dion et Frère	20	15	5
Motoparts	20	15	5
Manoir Plessis	20	13	7
Expos	20	8	12
Braves	20	8	12
Orioles	20	1	19

Voici les meilleures moyennes au bâton. Un minimum de 35 apparitions au bâton était nécessaire pour avoir droit au titre de champion frappeur. A noter que Claude Ducharme a remporté la palme avec une formidable moyenne de .530.

ab	esmv.
Claude Ducharme	49 26 530
André Côté	45 22 488
Marcel Guay	65 30 461
Jacques Labrie	63 29 460
Benoît Boulanger	61 27 460
Yvon Pinette	67 29 433
Clément Bédard	49 21 482
Denis St-Amant	80 33 412
Robert Bernard	49 20 408
Marquis Leclerc	59 24 406
Michel Breton	53 21 396
Serge Tardif	61 24 383
Claude Doyon	62 24 387
Ben Barthell	75 29 386
Jean-Louis Guay	52 20 384

Laurent Cormier 51 19 372
Armand Bastien 43 16 372
Jacques Beaudoin 63 25 365
Denis Claveau 55 20 363
N. Sarra-Bournet 61 22 350
Roger Grondin 39 14 350
Yvon Beauchesne 56 20 357
Claude Boulé 62 22 354
Jacques Daigle 60 21 350
Gaby Michaud 61 21 344
Aurèle Roy 41 14 341
Jean-Paul Salvail 62 21 338
Noël Blais 60 20 333
Réol Turcotte 60 20 333
André Bourque 48 16 333

Points produits:

Marcel Guay 44, Jean-Paul Salvail, 25, Claude Ducharme 22, Jacques Labrie 22, Maurice Marcoux 19, Claude Boulé 19, Yvon Beauchesne 19, Normand Sarra-Bournet 18, Serge Tardif, 18, Yvon Béland 18, Réol Turcotte 17, Noël Blais 17, Yves Gosselin 17.

Un total de 68 coups de circuit ont été frappés cette saison dans la ligue.

Les meilleurs sont:

Marcel Guay	9
Jacques Labrie	7
Claude Ducharme	7
Jean-Paul Salvail	5
Noël Blais	4
Jacques Beaudoin	3
Marquis Leclerc	3
Michel Guimond	3
Yvon Beauchesne	3